

AVIS PUBLIC
DEMANDE RELATIVE AUX USAGES CONDITIONNELS
(EN VERTU DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1198)

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée que, lors de sa séance du 24 octobre 2022, à 19 h, qui se tiendra à la salle du conseil, 3038, chemin Sainte-Marie, le conseil statuera sur les demandes d'usage conditionnel suivantes et toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande :

Lot 6 327 706 – Avenue de la Gare – Zone IA 519 – District 2 (recommandation CCU 22-07-139)

Autoriser un usage de fabrication et de commercialisation de revêtement époxydes polyuréthane et poly aspartiques, situé sur l'avenue de la Gare, soit la place d'affaires « Labsurface », à l'intérieur du quartier CentrOparc;

Lot 2 022 660 – 260, chemin des Anglais – Zone CM 415 – District 6 (recommandation CCU 22-09-167)

Autoriser un usage de maison de répit, situé au 260, chemin des Anglais, soit la place d'affaires Espace Fleurir Ensemble;

Donné à Mascouche, le 21 septembre 2022.

La greffière et directrice des services juridiques,

Original signé par

Me Nathalie Bohémier